

Christianisme et gnosés dans l'Orient préislamique

M. Antoine GUILLAUMONT, membre de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Cours : *L'enseignement traditionnel des moines de Basse Egypte aux IV^e et V^e siècles, selon les Apophthegmata Patrum*

Aucune œuvre de la littérature chrétienne ancienne, à l'exception des Évangiles, n'a probablement connu une diffusion comparable à celle des *Apophthegmata Patrum*, recueils de « Paroles des Pères » qui ont répandu dans tout le monde chrétien l'enseignement des moines de Basse Égypte, de ceux qui ont vécu, aux IV^e et V^e siècles, dans les « déserts » de Scété, de Nitrie et des Kellia. Ils ont été lus non seulement en grec, la langue originale des premières grandes collections, et dans des versions latines, mais aussi dans toutes les langues de l'Orient chrétien : copte, syriaque, arménien, géorgien, arabe, éthiopien : on retrouve leur présence même dans des littératures dont ne subsistent que des débris, comme la syro-palestinienne ou la sogdienne. En se répandant, ces recueils n'ont cessé d'être remodelés, d'être accrus aussi par des apports nouveaux, de provenance et de nature diverses. Ce phénomène d'accroissement se constate déjà dans les deux grandes collections les plus anciennes : la collection dite alphabético-anonyme, où les apophthegmes sont, dans une première série, disposés suivant l'ordre alphabétique des lettres initiales des noms des moines auxquels ils sont attribués, une seconde série recueillant ensuite les anonymes ; d'autre part, la collection systématique, où les apophthegmes sont regroupés par sujets, sous une vingtaine de rubriques. Pour retrouver l'enseignement authentique des trois ou quatre générations de moines qui se sont succédé dans ces déserts, depuis celle des initiateurs, vers le milieu du IV^e siècle, Macaire à Scété, Amoun à Nitrie et aux Kellia, jusqu'à celles qui disparaît vers le milieu du V^e siècle et dont la figure dominante est Poemen, il convient donc de chercher à atteindre, comme dans un terrain archéologique, la couche première.

Sous sa forme la plus simple, sans doute originale, l'apophthegme est la réponse donnée par un moine à un disciple ou à un moine plus jeune qui vient le trouver et s'adresse à lui avec la formule quasi rituelle : « Père,

dis-moi une parole » (*logos*), « un mot » (*rêma*), ou, sous une forme plus développée, susceptible de variantes : « Père, dis-moi une parole, comment je serai (ou « afin que je sois ») sauvé ». Le moine sollicité est dit « père », « abbé » (*abbas*), ou « vieillard » (*gérôn*), terme qui désigne, non pas nécessairement un moine âgé, mais un ancien, un vétéran, un moine expérimenté : ici apparaît déjà un caractère essentiel de l'enseignement des « vieillards » (*uerba seniorum*), d'être fondé sur l'expérience. Le « vieillard » n'est ni un supérieur hiérarchique, ni un docteur, encore moins un rhéteur ; son *logos*, ou (mieux) son *rêma*, est le fruit, non de l'étude ou de l'art du discours, mais de la pureté du cœur, acquise normalement par une longue ascèse. Bien plus, c'est un moine « hésychaste », c'est-à-dire voué au silence comme à la solitude. Aussi ne répond-il pas volontiers et, quand il le fait, c'est souvent après un long silence, « avec peine », ou après avoir été supplié, et sa réponse, qui constitue ce qui est proprement l'apophtegme, prend habituellement la forme d'une sentence brève et concise. Mais elle est reçue comme une parole inspirée, émanant d'un moine considéré comme « pneumatophore ». L'abbé est en effet celui qui a « le charisme de la parole ».

A la sentence directement et brièvement formulée se substituent souvent dans l'apophtegme, des formes concrètes, symboliques ou indirectes d'expression. Le moine qui interroge est parfois invité simplement à imiter ce qu'il voit faire par l'abbé, lequel aime mieux instruire par l'exemple que par la parole. Parfois, dans la réponse, la parole est remplacée par un geste symbolique, accompagné ou non de quelques mots qui l'éclairent. Assez souvent, au lieu de répondre directement, le vieillard recourt soit à une parabole, dont il explique ensuite le sens, comme le faisait Jésus dans les Evangiles ; soit, ce qui est fréquent, à une anecdote, plus ou moins développée, concernant un moine plus ancien dont la conduite est donnée en exemple ; ou encore, au lieu de dire une parole de lui-même, il rapporte la parole d'un ancien ; on a alors un apophtegme à deux degrés : « L'abbé un tel a dit que l'abbé un tel a dit... », parfois même à trois degrés. Ces apophtegmes à deux ou trois degrés sont particulièrement nombreux parmi ceux qui sont mis sous le nom de l'abbé Poemen, qui, au cours de la dernière génération, recueillait les paroles héritées des anciens, ainsi que les anecdotes les concernant, car les apophtegmes rapportent non seulement les paroles des anciens, mais aussi leurs faits et gestes, tout aussi instructifs et exemplaires que leurs paroles.

La nécessité de recueillir et de transmettre les paroles et les faits et gestes des anciens était d'autant plus vivement ressentie que l'on avait la conviction qu'une sorte de dégénérescence, apparue très tôt, se poursuivait à chaque génération. On pensait que, comme il en avait été de la prophétie en Israël à partir d'une certaine époque, le « charisme de la parole » allait disparaissant, parce que, disait-on, on avait trop souvent négligé de conformer sa conduite à la parole inspirée des vieillards. Ainsi s'est formée une tradition

des « paroles des Pères », transmises d'une génération à l'autre, par des « vieillards » qui apparaissent dès lors, non plus seulement comme « pneumatophores », mais comme porteurs d'une tradition. L'enseignement traditionnel ainsi constitué et transmis peut être mis sous l'autorité d'un grand ancien, mais souvent aussi il est livré de façon anonyme : « Un vieillard a dit... », ou même sous le couvert d'un anonymat collectif : « Les vieillards ont dit... », les « vieillards » représentant, de façon globale, la tradition elle-même. Très souvent n'est retenue, pour former l'apophtegme, que la réponse du vieillard, sans la question qui normalement l'introduisait.

L'enseignement ainsi transmis, à partir d'une expérience qui tend à devenir collective, ne peut être défini comme une doctrine. On y discerne plutôt un certain nombre de thèmes, qui sont autant de conseils donnés au jeune moine qui veut s'avancer dans la voie tracée par les anciens. Celui qui revient avec le plus d'insistance est celui de l'*hésychia*, de la garde de la cellule. Au moine qui vient demander « une parole afin qu'il soit sauvé » il est répondu : « Reste assis dans ta cellule » ; un vieillard ajoute, non sans une pointe d'humour : « et ta cellule t'enseignera tout », ce qui, pris à la lettre, dispenserait d'aller interroger les vieillards ! Une formule plus complète est : « Reste assis dans ta cellule et pleure sur tes péchés » ; par là, le moine est invité au deuil, au *penthos*, entretenu par la pensée de la mort et du jugement. Les conseils plus particuliers concernant tout ce qui fait la vie quotidienne du moine dans sa cellule : la lutte contre les « pensées », celles notamment qui le poussent à quitter sa cellule, le travail manuel, le jeûne, la prière, la « méditation » (*mélété*), autant que possible continue, de l'Écriture, et aussi — car ces moines, vivant dans le semi-anachorétisme, ne sont pas de purs solitaires — les rapports avec les autres, l'entraide matérielle et spirituelle, les devoirs de l'hospitalité, etc. La question posée au vieillard concerne toujours soit directement le salut, soit, de façon concrète, la manière de vaincre tout ce qui peut y faire obstacle. On n'interroge pas les vieillards sur des sujets de caractère spéculatif ou abstrait, considérés comme dépassant l'intelligence humaine ; le moine est constamment rappelé à la considération de lui-même par la formule : « Sois attentif à toi-même ! ». Si la « méditation » de l'Écriture est recommandée comme exercice pratique, tendant à faire passer l'Écriture dans la vie, toute curiosité indiscreète à son sujet est blâmée, parce que jugée vaine, voire dangereuse. Une pareille méfiance se manifeste à l'égard de tout angélisme, de toutes les formes du merveilleux, y compris les visions : cela, par souci d'authenticité spirituelle, en raison aussi de la mentalité réaliste de ces moines, qui se décrivent sans complaisance. La plupart d'entre eux sont des paysans, venus des villages de la vallée du Nil, et ils sont généralement illettrés. Un fort anti-intellectualisme sévit parmi eux : la possession des livres est blâmée ; à deux moines lettrés, d'origine étrangère, Evagre et Arsène, on fait avouer que toute leur culture grecque et romaine ne leur a pas permis d'acquérir ce que les Égyptiens incultes ont obtenu

par leur ascèse ! Dans cette scène se perçoit en outre un certain nationalisme égyptien, nettement sensible dans le fond le plus ancien des *Apophthegmata Patrum*.

Dans ces conditions on peut se demander comment, quand et par qui les apophtegmes ont été mis par écrit. La plupart des moines de ces déserts ne parlaient que le copte : les apophtegmes qui leur sont attribués, dans la mesure où ils sont authentiques, n'ont pu être prononcés qu'en copte et c'est aussi en cette langue qu'ils ont été transmis oralement. On n'a aucune trace d'une rédaction originelle copte : les apophtegmes qui nous sont parvenus dans cette langue, soit en sahidique soit en bohaïrique, sont manifestement dépendants d'originaux grecs. C'est en grec que se lisent les plus anciens apophtegmes écrits qui nous sont parvenus, les premiers se trouvant cités, en plusieurs de ses livres, par Evagre, qui fut moine aux Kellia dans le dernier quart du iv^e siècle ; à la fin de son *Traité pratique*, cet auteur a placé une série d'une dizaine d'apophtegmes, les uns nominatifs, les autres anonymes, certains étant rapportés à la première personne, les autres d'une façon impersonnelle ; il les introduit par une phrase qui formule nettement déjà l'idée et l'intention qui ont présidé à la constitution des collections d'apophtegmes : « Il faut interroger les voies des moines qui nous ont précédés dans le bien et nous régler sur elles, car on peut trouver beaucoup de belles choses dites ou faites par eux ». Certains apophtegmes sont cités aussi, au début du siècle suivant, par Pallade et, en latin, par Cassien, empruntés soit directement à la tradition orale, soit à des recueils déjà constitués, ce qui est probablement le cas de ceux que cite, un peu plus tard, l'historien Socrate. Particulièrement digne d'attention est une importante série d'apophtegmes conservés dans l'un des traités de l'abbé Isaïe, un moine égyptien venu s'établir en Palestine vers 430, qui prétend rapporter « ce qu'il a entendu et vu chez les vieillards » : on y trouve, présentés à la première personne, de nombreux apophtegmes qui se lisent d'autre part, sous une forme impersonnelle, dans les grandes collections. C'est à partir de petits recueils de ce genre et d'autres dont la trace est perdue que fut constituée, dans la seconde moitié du v^e siècle, la collection alphabético-anonyme, comme le signale l'auteur lui-même dans le prologue de cette collection, qu'il composa, affirme-t-il, pour mettre de l'ordre dans une masse confuse et en faciliter l'usage et la lecture.

Dans cette collection, de même que dans la collection systématique, qui paraît avoir été composée à partir d'elle, se trouvent mêlés aux apophtegmes traditionnels un grand nombre d'apophtegmes factices, faits d'extraits d'ouvrages divers, biographies, lettres, homélies ou traités d'ascèse. En tant qu'œuvre littéraire, les « Apophtegmes » (le mot n'apparaît qu'après la diffusion des grandes collections) se rattachent à une longue et large tradition attestée aussi bien dans le monde sémitique et juif que dans le monde hellénique (« paroles des sages », « paroles des pères », etc.) ; c'est avec les

recueils grecs de sentences (*gnômai*, *chréiai*, *apophthegmata*) qu'ils présentent les plus grandes affinités, tout particulièrement avec les *Apophthegmata* de Plutarque, où l'on constate déjà un groupement selon l'ordre alphabétique, les anonymes étant mis, à la suite. Il est évident que l'auteur de la collection alphabético-anonyme s'est inspiré de tels modèles. La matière elle-même trahit souvent des emprunts à la tradition littéraire : thèmes, comparaisons, proverbes ou apologues, dont certains traités déjà par les fabulistes grecs ou latins. Telles que nous les lisons, les collections d'apophthegmes sont des œuvres littéraires, tributaires non seulement d'une tradition orale, mais aussi d'une culture savante.

C'est nécessairement dans un milieu de culture grecque qu'il convient de situer la composition d'une telle œuvre. La forme même de la collection alphabétique, faite d'après l'alphabet grec, dénonce son origine grecque. La langue trahit, dans son vocabulaire, une certaine influence de la terminologie savante d'Evagre, mais dans la collection elle-même, composée après la première condamnation de l'origénisme, se manifeste une certaine réserve à l'égard des moines origénistes de l'entourage d'Evagre, voire d'Evagre lui-même ; en cela les *Apophthegmata Patrum* diffèrent profondément de l'*Histoire lausiaque* de Pallade ou de l'*Historia Monachorum in Aegypto*. Divers indices invitent à situer la composition des premières grandes collections en Palestine plutôt qu'en Egypte : c'est chez des auteurs palestiniens des v^e et vi^e siècles que l'on relève les plus anciennes attestations de l'existence de ces collections, appelées déjà « Apophthegmes des saints vieillards » ; on remarque, d'autre part, qu'à l'ancien fond égyptien est venu se superposer un nombre assez important d'apophthegmes attribués à des moines palestiniens ; de telles additions apparaissent déjà dans ce que l'on peut entrevoir d'un état antérieur de la collection alphabético-anonyme — celui d'après lequel fut constituée la collection systématique qui devait être traduite en latin vers le milieu du vi^e siècle —, mais leur nombre s'est fortement accru dans l'état qu'a pris ensuite la collection ; plusieurs apophthegmes, qui y ont été insérés alors, montrent que la collection s'est définitivement constituée dans un milieu palestinien pro-chalcédonien, au cours de la seconde moitié du v^e siècle.

Le problème des *Apophthegmata Patrum* est, dans une certaine mesure, analogue à celui que pose aux exégètes la formation des Evangiles à partir des *logia* de Jésus : dans les deux cas, on se trouve en présence de textes dans lesquels a été consigné un enseignement livré d'abord sous forme de « dits », en langue vernaculaire, *logia* araméens ou *apophthegmata* coptes, transmis oralement durant une période plus ou moins longue, pendant laquelle ont été constitués de petits recueils qui ont servi ensuite à la rédaction, en langue grecque, des textes qui nous sont parvenus. Mais, à la différence des Evangiles, qui ont rapidement pris la forme d'un « canon » clos, les « *agrapha* » restant toujours en dehors et toute addition étant exclue, les collections d'*Apophthegmata Patrum* sont restées ouvertes, susceptibles d'ac-

cueillir de nouveaux apophtegmes provenant d'autres milieux, comme aussi d'anciens apophtegmes qui leur avaient d'abord échappé, mais s'étaient conservés dans la tradition orale ou dans des écrits indépendants. D'autre part, leur matière est toujours restée fluide et malléable, prenant les formes les plus diverses selon les régions et les langues dans lesquelles elles se sont répandues. Mais, bien que recouvert par ces couches successives, le fond égyptien primitif s'est maintenu, en restant l'élément essentiel, et c'est grâce à elles principalement que le monachisme des déserts de Basse Egypte a pu conserver une valeur exemplaire auprès de toute la tradition monastique ultérieure, tant en Occident qu'en Orient.

Séminaire : *Le Gnosticos d'Evagre. Reconstitution du texte à l'aide des fragments grecs, des versions syriaques et de la version arménienne*

Le *Gnostique* est un petit traité en cinquante « chapitres » (*képhalaia*) dans lequel Evagre enseigne de quelle façon le « gnostique », c'est-à-dire le moine qui, par la « pratique », a acquis une certaine impassibilité, doit se comporter quand il instruit les autres, dans l'exercice d'une tâche qui lui est propre. Comme il en est pour d'autres livres de cet auteur, condamné pour ses opinions origénistes au V^e Concile œcuménique en 553, soit environ un siècle et demi après sa mort, le texte grec original de ce traité ne nous est pas parvenu. On peut cependant en reconstituer environ la moitié à l'aide de fragments, de médiocre qualité, glanés dans des recueils d'*excerpta* ou des florilèges, et de quelques citations faites par divers auteurs. Il n'est conservé en totalité que dans des traductions anciennes : une version arménienne, remontant probablement au V^e siècle, éditée dans le corpus arménien des œuvres d'Evagre qui a été publié en 1907, à Venise, par le méchithariste Sarghisian ; d'autre part, deux versions syriaques conservées dans des manuscrits dont les plus anciens sont des VI^e-VII^e siècles : l'une, dite « commune », a été éditée, avec un essai de rétroversion grecque, en 1912, par Frankenberg, dans son *Euaagrius Ponticus* ; l'autre est inédite.

Le travail de cette année a consisté principalement à établir une méthode permettant de restituer le texte d'Evagre dans sa teneur originale : travail extrêmement délicat, étant donné la nature des témoins. En effet ils divergent, souvent de façon considérable, et aucun d'eux ne mérite pleine créance. Les fragments grecs eux-mêmes doivent être parfois corrigés ou complétés d'après les versions, qui ont l'avantage de fournir, non seulement un texte complet, mais aussi, sur celui-ci, un témoignage beaucoup plus ancien que les fragments grecs. Leur témoignage est d'autant plus précieux qu'il s'agit de trois témoins indépendants, toutes trois, y compris la version arménienne (à la différence de ce que l'on constate pour d'autres livres d'Evagre), apparaissant faites

directement sur le texte grec. Malheureusement elles sont souvent en désaccord entre elles, non seulement sur la lettre du texte, mais parfois sur le contenu même des chapitres. Il est remarquable que leur désaccord est le plus grand dans les chapitres qui sont les plus difficiles et les plus longs, ceux pour lesquels, d'autre part, aucun texte grec n'est conservé, ce qui s'explique aisément : Evagre recourt volontiers à l'expression obscure, allusive ou symbolique et, dans ce cas, les traducteurs anciens se sont trouvés dans la même difficulté que nous en présence du texte, d'où leurs divergences d'interprétation ; d'autre part, les auteurs d'extraits ou de citations ont retenu de préférence les chapitres courts et les plus simples, laissant de côté ceux dont le sens paraissait peu clair.

L'examen des versions, comparées au texte grec, a permis de définir le comportement de chacun des traducteurs. La version syriaque commune manifeste un certain souci de fidélité, mais il lui arrive de gloser le texte, parfois même de l'interpoler. L'autre traducteur syriaque paraît soucieux surtout de fournir à son lecteur un texte aisément compréhensible ; aussi interprète-t-il plus souvent qu'il ne traduit, glosant le texte, remplaçant les mots techniques par des périphrases, supprimant parfois ce qui lui semble obscur. La relative fidélité du traducteur arménien se manifeste surtout dans son application à suivre, autant que possible, l'ordre des mots du texte grec, mais il manque de constance dans son vocabulaire, au point qu'il serait difficile de rétablir, avec cette seule version, les termes de l'original.

L'établissement du texte exige que l'on confronte à tout moment les trois, ou éventuellement les quatre, témoins du texte. C'est à cette tâche surtout que l'on s'est livré au cours de cette année-ci, sur les trente premiers chapitres, sans parvenir, pour quelques chapitres particulièrement difficiles, à une entière certitude. Ce travail sera continué l'an prochain et l'on aura alors la possibilité, après une lecture complète du texte, de faire une étude synthétique de la doctrine contenue dans ce petit traité.

A. G.

PUBLICATIONS ET ACTIVITÉS

— *Les versions syriaques de l'œuvre d'Evagre le Pontique et leur rôle dans la formation du vocabulaire ascétique syriaque (Orientalia Christiana Analecta 221 = III Symposium Syriacum 1980, Les contacts du monde syriaque avec les autres cultures, Goslar 7-11 septembre 1980, 35-41), Rome, 1983.*

— Participation aux jurys de thèse de P. Bettolo, *Gli scritti siriaci di Nilo il Solitario*, Louvain-la-Neuve, 7 octobre 1983, et de P. Evieux, *Isidore de Péluse*, Université de Lyon II, 5 juin 1984.

— Participation au colloque organisé par la Société Ernest-Renan sur « Ritualisme et vie intérieure », Paris, 12 mai 1984.

— Codirection de la *Revue de l'Histoire des Religions*.

Le professeur a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 16 décembre 1983.